



RSCC SECTION BEBES NAGEURS

2018-2019

DOSSIER D'INSCRIPTION

Les cours débutent à partir du 17 septembre 2018

RSCC SECTION BEBES NAGEURS
119 RUE DE VERDUN
94500 CHAMPIGNY
Piscine 0148825532
Tel + Fax bureau 0149837205
E-mail : rscsectionbbn@gmail.com
Site : www.rscbebesnageurs.fr

RSCC SIEGE
13 RUE ROMAIN ROLLAND
94500 CHAMPIGNY
Tel 0148855993

La section bébés nageurs fait parti, avec 29 autres sections, du RSCC qui est un club omnisport. Elle accueille, au centre nautique Auguste Delaune, un peu plus de 550 enfants âgés de 4 mois et demi environ à 6 ans, ainsi que les enfants porteurs de handicap

L'équipe pédagogique est composée de BEESAN, professeur d'EPS et de BNSSA formés par la fédération nationale : la FAAEL.

La section est gérée par un bureau composé de parents bénévoles. Celui-ci avec d'autres parents forment le collectif d'animation qui organise les fêtes de Noël et de fin de saison au mois de juin.

La section est composée de deux tranches d'âge : de 4 mois et demi à 3 ans et de 3 ans à 6 ans.

Dans la première, l'enfant va prendre contact avec le milieu aquatique par le biais du triangle enfant-eau-parents, tout ceci axé sur le plaisir.

Il va découvrir de nouvelles sensations avec maman et papa par le contact, l'écoute, le toucher et la vue. Une relation particulière va se créer entre l'enfant et ses parents dans ce milieu naturel. Il va, ensuite, faire son expérience avec l'aide de l'adulte à travers des situations qui vont provoquer des pertes d'équilibre, des immersions et des déplacements, tout en jouant dans un aménagement du milieu avec du matériel adapté.

Il va apprendre à s'immerger et à se déplacer dans ce milieu aquatique avec des moments de calme qui permettront à maman et papa d'avoir quelques câlins !

La deuxième qui est divisée en trois groupes 3, 4 et 5 ans, a pour objectif l'autonomie complète et un début d'apprentissage technique. Pour y parvenir, les éducateurs agissent avec la complicité des parents qui sont des partenaires actifs. Tout le monde évoluera en moyenne et grande profondeur sur des parcours ou des ateliers. Les enfants en groupe, sous l'animation de l'équipe pédagogique, vont découvrir de nouvelles sensations par l'aventure des jeux plus structurés et de plus en plus difficiles, toujours avec maman et papa.

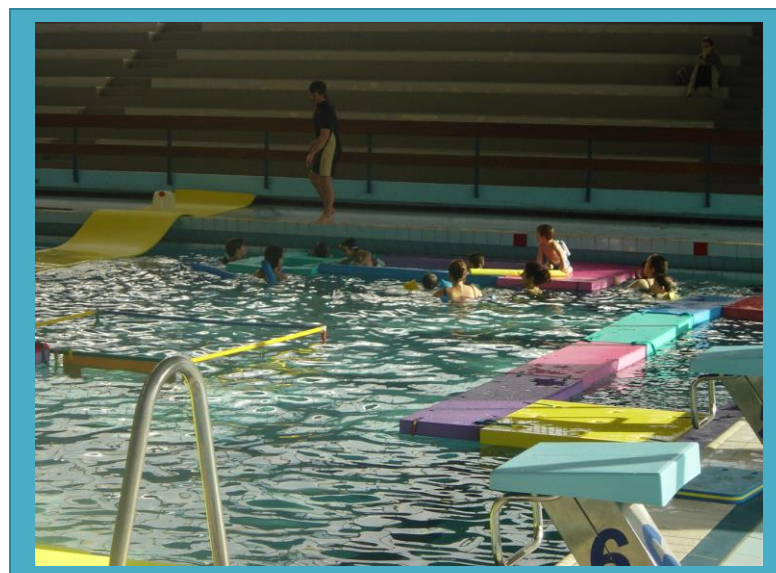
La première étape : familiarisation complète et recherche d'autonomie.

Deuxième étape: l'autonomie (se déplacer, sauter, explorer les fonds.....). On observera pour chacun d'entre eux une motricité aquatique personnelle qui aura des qualités d'efficacité, d'économie, d'harmonie; ce qui permettra à l'enfant d'agir longtemps et sans fatigue puisque le geste choisi sera adapté à son corps.

Troisième étape: entre 5 et 6 ans, apprendre les différents types de déplacement, finir l'autonomie de l'enfant (savoir se mouvoir sans matériel et sans l'adulte) et pour certains enfants suivant leur capacité commencer l'apprentissage technique.

Une équipe d'animateurs sera présente au cours des séances afin de vous aider à vivre l'activité le plus sereinement possible et de permettre à votre enfant de s'épanouir. Celle-ci vous expliquera le projet pédagogique à travers des supports (jeux, immersion, matériel...) adaptés à votre enfant. Parents, vous êtes les partenaires actifs dans la réussite de l'activité.

Venez nombreux, participer à notre activité familiale où vous découvrirez une relation privilégiée avec votre enfant dans l'eau.



Règlement intérieur de la section

Toute personne qui adhère à la section bébés nageurs est en premier adhérent au RED STAR CLUB DE CHAMPIGNY.

Chaque enfant est adhérent à la section si le dossier est complet (dossier, certificat médical obligatoire, cotisation et photo d'identité des parents) afin d'obtenir la carte d'adhésion. Donc ne peuvent bénéficier de la multi-activité que les enfants étant à jour de la cotisation.

L'établissement appartenant à la municipalité, nous devons respecter son règlement intérieur et se conformer aux consignes du personnel d'accueil.

Chaque famille a une carte d'entrée personnalisée donnée par la section au moment de l'inscription. Il est obligatoire de la présenter à chaque fois à l'accueil de la piscine.

La cotisation donne le droit à l'entrée pour deux adultes plus un enfant (ou suivant le nombre d'enfants inscrits). Un grand frère ou une grande sœur mineur ne peut remplacer un adulte pour une entrée aux séances de l'activité. Toute personne supplémentaire doit être à jour de son entrée.

Un parent est obligatoirement dans l'eau avec son enfant.

Les grands frères et sœurs ne peuvent participer aux cours de la section.

Le port du bonnet de bain est obligatoire pour tout le monde.

Slip de bain obligatoire ou boxer lycra (pas de short même de bain !!!).

Pour des raisons d'hygiène, les sacs sont interdits au bord des bassins.

Interdiction d'amener du verre dans la piscine (exemple : biberon, petits pots.....) .

Les personnes habillées ne sont pas acceptées aux bords des bassins.

Obligation de se déchausser et de se rechausser au niveau de la ligne verte dans les couloirs des vestiaires.

La douche et le savonnage sont obligatoires.

Conseil : prévoir une pièce d' 1 d'euro ou jeton correspondant pour les consignes des vestiaires.

VOTRE ENFANT EST DÉJÀ ADHÉRENT DE LA SECTION
COMMENT EFFECTUER SON INSCRIPTION
POUR LA SAISON 2018-2019 ?

1. **Remplissez UNIQUEMENT la partie supérieure de la fiche d'inscription**
2. **Faites établir le certificat médical** (valable 3 mois, vous pouvez le demander à votre médecin dès Juin)
3. **Apportez votre dossier complet** (certificat médical, justificatif de domicile, photos des adultes, règlement)

Aux permanences : les samedis 23 juin de 11h00 à 14h00 à la piscine
et 30 juin de 11h00 à 14h00 à la piscine
ou

à un responsable de la section à la piscine avant début août 2018

Pensez à regarder les jours de dépôt sur le site avant de passer afin de vous assurer de la présence du responsable de la section.

Si vous n'avez pas remis votre dossier complet avant cette date, nous ne serons plus en mesure de vous garantir le choix des horaires. Présentez-vous alors pour les séances d'inscription ouvertes à tous, en septembre.

UNE NOUVELLE INSCRIPTION A LA SECTION
COMMENT EFFECTUER SON INSCRIPTION
POUR LA SAISON 2018-2019 ?

1. **Remplissez UNIQUEMENT la partie supérieure de la fiche d'inscription**
2. **Faites établir le certificat médical** (valable si il est daté de moins de 3 mois au moment de l'inscription)
3. **Apportez votre dossier complet** (feuille de renseignements, justificatif de domicile, certificat médical, photos des adultes, règlement)

**Pas d'inscriptions sur le stand du forum des associations,
Les inscriptions se feront à la piscine Delaune
samedi 8 septembre 2018 réservé aux campinois.**

Pour campinois et non-campinois :

LE MARDI 11 DE 18H30 à 19H30

LES SAMEDIS 15 et 22/09 DE 10H à 13H30

ATTENTION :

* **N'envoyez pas votre dossier par la poste, ne le déposez pas à l'accueil de la piscine ou dans la boîte aux lettres du bureau.**

POUR ÊTRE PRIS EN COMPTE, VOTRE DOSSIER DOIT ÊTRE REMIS EN MAINS PROPRES A UN RESPONSABLE DE LA SECTION, OU A L'UN DES MEMBRES DU COLLECTIF D'ANIMATION, LORS DES SEANCES D'INSCRIPTIONS.

* Pour des raisons de sécurité et de pédagogie, le nombre de places dans les différents groupes est limité :

Ne tardez donc pas trop à effectuer votre inscription !

Le collectif d'animation, c'est:

- Des parents bénévoles, qui se retrouvent à la piscine 1 fois toutes les 6 semaines environ, à 20h30 en général un soir en semaine, dans une ambiance conviviale...
- L'animation de la vie de la section.
- L'organisation des fêtes de la section (Noël et fin d'année)

VENEZ REJOINDRE UNE EQUIPE DYNAMIQUE !!

Donnez vos coordonnées, nous vous contacterons pour la réunion de rentrée de la saison 2018-2019 qui se tiendra début octobre.

Nom et prénom :.....

Adresse.....

.....

tel :.....

e-mail :.....